

## Commune de VAGNEY

### Commission Travaux du 05 novembre 2018

\*\*\*

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Michaël ROHR, Daniel JOMARD, Philippe CUNY, Patricia HANTZ, Emmanuelle AUBERT, Michel DIDIER, Jean-Gérard GEORGE, Jean-Philippe MARTIN, Ludovic VINCENT, Cédric PIERREL, Arthur BRAUN.

Excusés : Elodie CANEVALI, Laure GRANDEMANGE.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT.

Ordre du jour : Présentation du projet d'extension du réseau d'assainissement à Zainvillers – niveau « PRO ».

#### **1°) Présentation du projet :**

Yannick PIQUEE expose que le projet initial a été réduit si bien que la proposition d'extension à l'étude ne tient pas compte des Ejols, qui seront étudiés dans une phase ultérieure.

Les raccordements iraient depuis Louis DA rue Jean Moulin jusqu'au carrefour place Maréchal Juin, avec boucle vers le chemin du Daval où une pompe de relevage sera installée pour collecter les effluents et les renvoyer vers le réseau gravitaire existant.

Il s'agit de la tranche ferme.

Une première tranche optionnelle vise à repartir depuis la place du maréchal Juin pour la rue d'Alsace jusqu'à la rue Sainte-Cécile (avec déversoir d'orage) et jusqu'au pont en direction de Basse-sur-le-Rupt (sortie d'agglomération).

Une seconde tranche optionnelle a été étudiée afin de répondre à une demande d'habitants de la rue Michel COLLINET, située en zone d'assainissement collectif mais disposant d'autonome non-conforme et difficile à mettre en conformité (zone inondable). Une pompe de relevage est prévue également en ce lieu.

Dans le cadre de ce projet global, il est aussi prévu de refaire le réseau d'eau sur la tranche ferme (pas les conditionnelles) car le réseau est ancien vers Zainvillers, environ 50 ans.

Sont également à réaliser :

- les parties privatives des branchements d'eau potable existant, afin de restituer les compteurs en limite de propriété ;
- les parties privatives des branchements d'assainissement à créer, qui seraient ensuite à refacturer aux personnes concernées.

#### **2°) Financement :**

L'ensemble du projet évoqué est à ce jour estimé financièrement, à l'exception des branchements d'assainissement, qui sont toutefois rapidement estimés à 150 000 € HT.

Le projet tel que décrit serait financé par plusieurs budgets ainsi qu'il suit :

Budget	€ HT	€ TTC
Budget Eau	328 776,95 €	394 532,34 €
Budget Assainissement	787 780,90 €	945 337,08 €
Budget Commune	92 802,65 €	111 363,17 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 209 360,50 €</b>	<b>1 451 232,60 €</b>

Des montants de subventions sont bien sûr à estimer, de même que la récupération de la TVA pour les budgets assainissement et Commune.

Daniel JOMARD estime que selon les résultats faisant suite à l'appel d'offres, il conviendra à ce moment de sélectionner définitivement les tranches optionnelles retenues ou pas.

Il ajoute que concernant le budget assainissement, il est possible de réaliser tous les travaux (et plus logique techniquement) car le projet reposera sur un emprunt.

Concernant le budget de l'eau, il estime que celui-ci peut prendre en compte la totalité des travaux chiffrés mais qu'il est nécessaire d'affecter en partie un emprunt pour financer si le projet de la station de neutralisation est maintenu ou qu'il n'est pas revu techniquement à la baisse, ce qui est à l'étude ainsi que Yannick PIQUEE le précise, un devis étant en cours d'étude.

Daniel JOMARD poursuit en estimant que sur le budget commune pour financer la voirie, c'est plus compliqué de tout financer et que l'objectif est de ne pas emprunter à nouveau sur ce budget.

Yannick PIQUEE précise cependant que techniquement, les tranches optionnelles impactent peu le budget voirie donc communal (10 000 € HT pour la rue Michel Collinet, 6 000 € HT pour la rue d'Alsace) si bien que le reste est nécessaire pour la tranche ferme.

Jean-Gérard GEORGE demande si de la réfection d'eau potable est prévue rue Michel Collinet ce à quoi il est répondu que non. Il demande pourquoi, ce à quoi il est répondu que le réseau est moins ancien et que l'ampleur des travaux en ces lieux est moins vaste.

Didier HOUOT estime que pour mener à bien ce projet dans son ensemble en empruntant *a minima*, il faut renoncer à d'autres projets en particulier sur le budget de l'eau, comme cela a pu être le cas par le passé avec par exemple les travaux d'accessibilité.

Cédric PIERREL estime qu'il faut conserver quelques marges de manœuvre financières sur le budget communal afin de prévoir d'éventuels imprévus (panne d'un véhicule, voirie en mauvais état suite à hiver rigoureux ...).

Michaël ROHR estime que suite à l'appel d'offres, peut-être que les prix réels seront moins importants ce qui laisserait un peu de marge de manœuvre.

Michel DIDIER demande si la nouvelle pompe de relevage est dimensionnée pour tenir compte d'un éventuel futur raccordement des Ejols et du chant de l'eau, ce à quoi il est répondu favorablement.

Il demande également si quelques crédits sont prévus pour les réseaux secs. Jérôme CUNAT répond qu'une petite ligne est prévue à cet effet pour d'éventuelles casses mais pas de réfection globale, plutôt prévue dans le cadre du projet de voirie « aménagement global », qui sera présenté en commission le 15 novembre ainsi que le rappelle Yannick PIQUEE.

### **3°) Planning prévisionnel :**

- Réunion de validation du PRO avec les financeurs le jeudi 08 novembre 2018 à 15h00.
- Publication des appels d'offres pour le 15 décembre 2018.

### **4°) Avis de la commission :**

Après avoir débattu du projet et de ses principaux éléments techniques et financiers, la commission travaux, à l'unanimité, valide le projet tel que présenté en réunion sous réserve de modifications éventuelles préconisées par les financeurs (conseil départemental des Vosges) à l'occasion de la réunion du 08 novembre.

Yannick PIQUEE rappelle qu'il ne s'agit que d'un avis, mais que la décision finale sera prise en conseil municipal pour validation du PRO et autorisation de lancement des phases de consultation des marchés publics.

La séance est levée à 19h10.

Vagney, le 06 novembre 2018,  
Par délégation du Maire,  
L'adjoint délégué aux travaux,  
*Yannick PIQUEE,*

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE VAGNEY" around the top edge and a central emblem. The signature is a cursive, stylized name that appears to be "Yannick Piquee".

